

# Les experts... version Heiva

RENCONTRE AVEC LES MEMBRES DU JURY DU HEIVA 2013.

24

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



© MATAREVA

Ils pratiquent et évoluent dans l'univers du 'ori tahiti et du himene depuis des années, ont souvent été à la tête ou membre éminent d'un groupe, remporté des prix : ce sont des « experts » à Heiva et ils sont membres du Jury de cette édition !

## PRÉSIDENTE

### Manouche Lehartel

Investie dans le 'ori tahiti depuis plus de 30 ans, Manouche Lehartel a fondé la troupe professionnelle Toa Reva en 1985, devenue professionnelle en 1989 après sa victoire au Heiva I Tahiti en catégorie amateur. Depuis, la troupe a sillonné le monde et créé de nombreux spectacles magistraux, liant avec force et émotion la société polynésienne contemporaine à ses racines anciennes traditionnelles. Manouche Lehartel est également présidente de la Fédération Tahitienne de 'Ori Tahiti, créée en 2011 à l'initiative des grands groupes de danse locaux, afin de mieux faire valoir leurs souhaits et doléances. Muséologue, commissaire d'expositions - notamment « La danse des costumes\* » - Manouche Lehartel est une spécialiste incontournable de la danse polynésienne. Elle préside le Jury du Heiva pour la première fois, instance dont elle a déjà fait partie en qualité de membre spécialiste de la danse à trois reprises (1997, 2011 et 2012).

## JURY DANSE

### Marguerite Lai

En 1986, Marguerite Lai crée le groupe O Tahiti E, qu'elle dirige toujours aujourd'hui. Quatre fois lauréate du Heiva I Tahiti, dont lors de l'édition 2012 avec le spectacle « Te Tapuni, l'escapade », O Tahiti E est un groupe phare du 'ori tahiti en Polynésie mais aussi à l'étranger. La troupe a notamment présenté un grand spectacle culturel, Tahiti'a mai, pendant un an au marae Arahurahu de Paea. Marguerite Lai fera partie du Jury du Heiva pour la première fois cette année.

### Victor Teriitahi

Tane Tahiti en 1988, Tane Heiva en 1990, danseur depuis plus de 20 ans dans de grands noms du 'ori tahiti (O Tahiti E, Kei Tawhiti, Heikura Nui, Teimaire Nui, Les Grands Ballets de Tahiti), mais aussi chorégraphe, Victor Teriitahi a été élu meilleur ra'atira'a tī'ati'a de Tahiti Ora, lors de leur victoire au Heiva en 2011. Il est membre du Jury du Heiva pour la deuxième année consécutive.

### Antonio Iro

Chorégraphe et chef de groupe emblématique des Tamariki Papara - groupe professionnel trois fois vainqueurs du Heiva - qu'il a dirigés de 1975 à 2011, Antonio Iro a fait ses premiers pas dans Te Maeva en 1968. Il a mené ensuite sa troupe de Papara pendant plus de 30 ans et enrichi son expérience en tant que membre du jury du Heiva à sept reprises.



© FC



© FC



© PHC

## JURY PERCUSSIONS

### Roméo Tauraa

Il y a trente ans, Roméo Tauraa faisait partie des jeunes danseurs du groupe de Paulina, Tiare Tahiti, avant de rejoindre Tiare Apetahi, Tamariki Poerani puis Te Maeva, qu'il préside actuellement et dont il est le chef d'orchestre. Toujours à l'affût d'apprentissages, Roméo Tauraa a en effet appris à « taper » très tôt, faisant de lui aujourd'hui un spécialiste du fa'atete et du to'ere piti. Il s'agit de sa première participation en tant que membre du Jury du Heiva.



© PHC

## JURY CHANTS

### Myrna Tuporo

Professeur de chants polyphoniques au Conservatoire artistique de Polynésie française, ra'atira'a du pupu himene Tamariki Tauraatua pendant plusieurs années - qui a remporté le premier prix professionnel du Heiva en 1990 - Myrna Tuporo est devenue membre du Jury du Heiva il y a 10 ans, qu'elle a d'ailleurs présidé en 2012. Originaire de Rurutu, elle est experte en Tarava Tuhaa Pa'e.



© FC

### Jean-Pierre Cheung Sen

Jean-Pierre Cheung Sen est dans le Jury du Heiva depuis deux ans, en tant que spécialiste du Tarava Tahiti. Il a créé le groupe Ziona de Pueu en 1995, qu'il a dirigé pendant longtemps. Venu pour la première fois à To'ata en 1997, le groupe a remporté le 1er prix en Tarava Tahiti en 1999 ainsi qu'en 2009.



© PHC

### Robert Peretia

En 2005, Robert Peretia est devenu ra'atira'a du plus ancien groupe de Himene de Polynésie, Tamariki Papara (fondé en 1882), dont il faisait partie depuis plus de 15 ans. Avec lui, les chanteurs de Papara ont été plusieurs fois sur les plus hautes marches du concours en Tarava Tahiti (3<sup>ème</sup> en 2012, 2<sup>ème</sup> en 2010). Cet illustre chef de chœur va siéger au Jury du Heiva pour la première fois cette année.



© FC

## JURY ECRITURE

### Jacky Bryant (Vice-Président)

Pour la première fois membre du Jury du Heiva, Jacky Bryant côtoie l'univers du 'ori tahiti côté écriture depuis une dizaine d'années. Il a écrit les thèmes de certains groupes de Bora Bora, puis ceux des troupes professionnelles tahitiennes Ahutoru Nui et Hitireva. Jacky Bryant a été élu meilleur auteur en 2010 pour son thème « Te ao e te po » (les étoiles et la nuit) écrit pour le groupe Hitireva. ♦



© PHC

# Un more, comment c'est fait ?

PAR EUGÉNIE MAITERAI ET TUTANA TETUANUI-PETERS, AGENTS RETRAITÉS DU SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE.

25

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



© MATAREVA

Pour le Heiva, ce sont des milliers de more qui sont fabriqués

En pleine période de Heiva, vous vous demandez peut-être comment sont fabriqués les magnifiques more que portent les danseurs ? Les spécialistes du Service de la Culture et du Patrimoine nous donnent leurs secrets pour réaliser le plus beau more : le vôtre !



1

### Etape 1 : Récolte et écorçage des jeunes branches ou rejets de purau

Pour préparer le more, il faut d'abord récolter de jeunes branches ou rejets de purau (hibiscus tiliaceus) de 2 m de long et de 2 cm de diamètre au maximum. Ces jeunes branches sont d'abord écorcées. La partie interne de l'écorce (le liber) porte le nom de more. Certains prélèveront le more avant de le tremper, d'autres le feront après le trempage et la macération des écorces (étape 3).

### Etape 2 : trempage des écorces de purau durant 1 à 2 semaines

Puis, les écorces recueillies sont mises à tremper dans de l'eau de mer pendant une à deux semaines. On peut aussi les tremper dans de l'eau douce stagnante, voire boueuse. Aux temps anciens, on utilisait en effet de l'eau boueuse pour le trempage direct des branches, les écorces et leur peau externe se détachant alors aisément à l'issue de cette période (cette opération est appelée le rouissage).

2-3



### Etape 3 : retrait de la peau externe, lavage et trempage des fibres de more

A la fin de cette période de macération, la peau externe des écorces mises à tremper se décolle facilement. Seules sont conservées les peaux internes blanches (le liber) qui constituent la fibre de more. On lave soigneusement ces fibres à grande eau puis on les laisse macérer dans de l'eau additionnée de citron.



4

### Etape 4 : séchage des fibres blanches et soyeuses de more

On obtient finalement le more sous forme de lanières blanches et soyeuses qui seront mises à sécher à l'ombre (surtout pas de soleil). Une fois sèches, elles sont ficelées en liasses. On emploie les fibres de more telles quelles ou après les avoir teintées. Pour faire la jupe, deux lanières de purau serviront de support. Les autres seront utilisées pour le tressage. On fait une boucle autour d'une double corde de support, on fait passer une extrémité entre les fibres tout en la passant à travers la boucle et on serre. Ainsi de suite jusqu'à obtention d'un tour de taille.

### Etape 5 : teinture des fibres blanches de more

Pour teindre le more, on le trempe dans un bain approprié, puis on le rince et on le fait sécher. Ainsi, pour obtenir la couleur rouge vif, on prend des hibiscus rouges que l'on met à bouillir pendant 2 heures. Une fois ce liquide filtré, on y plonge le more blanc qu'on laisse macérer pendant 2 heures. Pour les autres teintures végétales (jaune, vert, violet, noir, marron, etc) vous pouvez consulter le site Internet [www.culture-patrimoine.pf](http://www.culture-patrimoine.pf) : « La Fabrication du Tapa et des Teintures végétales ». ♦



5

© FC

## SAVIEZ-VOUS QUE...

Lors des concours du Heiva et selon le règlement, le costume traditionnel doit être dans la gamme des couleurs traditionnelles : rouge, jaune, marron, orange, brun, blanc ou noir.

\* Exposition présentée au Musée de Tahiti et des îles en 2006 et 2012, ainsi qu'au Musée de Nouméa fin 2007.